



Abus de faiblesse sur une femme âgée de 88 ans

Par **PRIVÉ Yvette**, le **26/01/2010** à **15:09**

Bonjour, rnrnMa voisine et amie à 88 ans (ex-prof.de français), elle est saine d'esprit et manifeste toujours beaucoup d'intérêt pour tout ce qui l'entoure à savoir, journal télévisé, reportages, lectures etc...rnrnDepuis plusieurs années elle est devenue amie avec un homme habitant la même cage d'escalier. L'affection qui les lie est plutôt de l'ordre de petit enfant à mamy. Mais depuis mi-décembre 2009, ce voisin a fait intervenir un électricien(?) (pour rendre conforme l'installation électrique), ce travail est sans fin...et perturbe beaucoup mon amie qui n'ose pas refuser les décisions de notre voisin commun.rnrnQue faire dans ces conditions ?rnrnIl ne faut pas oublier que cette personne de 88 ans est obligée de payer les rajouts de factures à chaque fois. rnrnJe lui ai fait part de mes doutes sur ce comportement abusif; mais je pense qu'elle le craint et qu'elle a peur des réactions de cet homme.rnrnCordialement.